



SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Point 9 de l'ordre du jour :	
Débat général (<i>suite</i>) :	
Déclaration de M. Daniel T. Arap Moi, président de la République du Kenya	169
Déclaration de M. Tull (Barbade)	175
Déclaration de M. Czyrek (Pologne)	178

Président : M. Ismât T. KITTANI (Iraq).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (*suite*)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée générale va entendre ce matin une déclaration de M. Daniel T. Arap Moi, président de la République du Kenya. Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de lui souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

2. M. ARAP MOI (Kenya) [*interprétation de l'anglais*] : A la dix-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine qui s'est tenue en juin dernier à Nairobi, mes collègues m'ont conféré l'insigne honneur et la haute responsabilité de la présidence de la Conférence de l'Organisation de l'unité africaine [OUA] pour les 12 mois à venir. A ce titre, j'ai eu l'honneur de prendre la parole à Paris à la récente Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Peu avant cette conférence, j'ai également eu l'honneur d'ouvrir officiellement la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables qui s'est réunie à Nairobi en août dernier. Aujourd'hui, immédiatement après ces événements importants, j'ai l'honneur de faire au nom de l'Afrique une déclaration à l'Assemblée générale — instance représentative suprême responsable de la gestion de toute question touchant la communauté internationale.

3. Au nom des pays indépendants de l'Afrique, qui représentent un tiers de l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies, je vous adresse à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'aux éminents représentants qui participent à la présente session et au Secrétaire général, nos salutations chaleureuses et nos meilleurs vœux.

4. Ce faisant, qu'il me soit permis de signaler que l'OUA a toujours adhéré loyalement aux idéaux des Nations Unies dont elle appuie fermement les efforts en vue de nous en rapprocher. Notre institution continentale s'inspire des mêmes principes élevés dans la conduite des affaires humaines et partage avec les Nations Unies la conviction que les plus nobles causes du développement et de la destinée humaine doivent reposer sur la paix.

5. Monsieur le Président, avant d'aller plus avant, je tiens, au nom de l'Afrique et au nom de mon pays, le Kenya, à vous féliciter pour votre élection aux hautes fonctions de président de la trente-sixième session de l'As-

semblée générale. Les travaux de la session portent sur des questions revêtant une grande importance. En outre, nombre de ces questions revêtent également une urgence extrême. La communauté internationale est donc fortunée d'avoir à la présidence de l'Assemblée générale un homme de votre expérience et de votre talent, qui se dévoue pour promouvoir de véritables solutions internationales pour régler les problèmes globaux. Vous pouvez être assuré, Monsieur le Président, que les nations africaines vous apporteront leur plein appui. Qu'il me soit permis d'ajouter que j'ai hâte de travailler avec vous dans l'exercice de mes responsabilités de Président de la Conférence de l'OUA pour cette année.

6. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour rendre hommage au travail accompli par le Président sortant de l'Assemblée générale, M. Rüdiger von Wechmar. M. von Wechmar s'est acquitté de ses responsabilités avec beaucoup d'habileté, de compétence et de compréhension. Je sais que je me fais l'interprète de toutes les nations en le remerciant d'avoir tant travaillé et aussi consciencieusement pour promouvoir la coopération et la compréhension internationales.

7. A cette occasion, je voudrais également rendre hommage au dévouement extrême du Secrétaire général à l'égard du bien-être général et de l'avenir de l'humanité. M. Waldheim continue de faire preuve d'une somme remarquable d'énergie et de dévouement dans son travail. Je sais qu'en Afrique nous l'avons toujours trouvé compréhensif, compétent et prêt à nous écouter et à agir. Nous apprécions aussi le fait qu'il visite fréquemment différentes parties du monde pour se rendre compte par lui-même des problèmes et des possibilités qui existent dans chacune des régions et dans la communauté internationale en général. M. Waldheim connaît maintenant tous les dirigeants de toutes les parties du monde et il a su mettre ses connaissances et ses qualités diplomatiques bien connues au service de la communauté internationale.

8. J'en viens maintenant à la présente session de l'Assemblée générale. Je voudrais faire remarquer que ces réunions annuelles ne devraient jamais être considérées comme une routine ni comme un acte d'administration à l'échelle mondiale. Il faut chaque fois faire preuve d'une vigueur renouvelée pour présenter de nouvelles idées, augmenter l'efficacité des programmes déjà existants et nous rapprocher des possibilités qui nous ont échappées jusqu'à présent. L'Assemblée générale durant cette session particulière va examiner de nombreuses questions d'une grande importance; je parlerai plus loin de certaines d'entre elles. Je sais que, sous votre direction, Monsieur le Président, des progrès concrets seront réalisés pour beaucoup de ces questions.

9. Je vais entrer maintenant dans le vif de ma déclaration en procédant à un examen des situations tendues et des conditions qui existent en Afrique australe. La situation dans cette malheureuse partie du monde constitue une épreuve critique pour la notion même d'une communauté internationale organisée et stable fonctionnant sur la base de principes démocratiques. C'est une épreuve critique parce que la réalisation de cet objectif, qui doit toujours rester l'objectif principal, est en danger chaque fois que la démocratie et les droits de l'homme sont

menacés, ignorés ou délibérément sapés dans une partie quelconque du monde.

10. Il ne s'agit pas, dans ce contexte, de certains détails administratifs ennuyeux, mais de principes qui revêtent un intérêt vital pour les perspectives humaines sur notre planète surpeuplée. Façonner l'évolution de l'humanité requiert, comme condition fondamentale, l'élimination de toute contrainte physique, sociale ou psychologique sur la libre association et la contribution de tous les membres de la race humaine. Il existe le besoin correspondant, pour tous les gouvernements, d'exercer de façon éclairée leur responsabilité de façon à interpréter, au lieu de déformer, les sentiments et les possibilités d'affinité qui sont à l'état latent chez les populations.

11. Depuis l'adoption, le 14 décembre 1960, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux contenue dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, les Nations Unies ont apporté une immense contribution aux activités destinées à assurer l'indépendance politique de territoires qui se trouvaient auparavant sous le joug colonial ou raciste. L'Organisation mondiale, qui est unique de par sa nature et son expérience, a atteint sa maturité en s'appuyant sur le rocher de la dignité humaine et de la liberté. Il a également été reconnu — et cela remonte au premier objectif fondamental des Nations Unies — que la paix mondiale est en danger chaque fois que l'on porte atteinte aux droits de l'homme.

12. En traitant de toute une série de problèmes dans ce domaine, l'Afrique comptait dans une certaine mesure sur l'appui tangible, à l'échelle mondiale, des Nations Unies. Il est bien entendu tout à fait raisonnable de placer une telle confiance dans les Nations Unies, ne serait-ce que parce que l'Organisation a été fondée pour représenter, pour aider et pour inspirer les efforts concertés de l'humanité en faveur de la liberté et du bien-être. Nous sommes tous heureux du fait que, dans la majorité des cas, l'Organisation des Nations Unies, œuvrant dans le cadre de sa propre charte, a pu s'acquitter efficacement de ses responsabilités.

13. Malheureusement, dans quelques cas, les objectifs et les efforts de cette instance internationale ont été frustrés par certaines nations. L'un de ces cas est la Namibie. Je suis certain qu'en ce qui concerne la Namibie les représentants n'ont pas besoin que l'on passe en revue les faits historiques. On se rappellera aisément que, pendant plusieurs années, de nombreuses résolutions ont été adoptées, de nombreuses conférences ont été convoquées, des structures ont été créées, tout cela pour s'acquitter de la tâche consistant à amener ce territoire, par des moyens pacifiques, à exercer son droit élémentaire à l'autodétermination.

14. Et pourtant, aujourd'hui, malgré toutes ces décisions et ces efforts patients, la Namibie n'est toujours pas indépendante. D'après les faits historiques, il n'est pas difficile de déceler les raisons fondamentales de cet échec. Mais une analyse du passé me semble bien moins importante qu'une réévaluation de l'avenir. A mon avis, l'Assemblée générale doit étudier de la façon la plus urgente et approfondie la question de savoir s'il s'agit d'un cas qui exige la mise en œuvre, à quelque prix que ce soit, du droit international et des principes suprêmes, ou si les Nations Unies peuvent continuer en toute sécurité à supporter le fardeau de la faiblesse et le stigmate de la futilité. C'est, bien entendu, une question de rhétorique, car l'Assemblée générale n'a d'autre choix que de prendre toutes les mesures nécessaires pour mener la Namibie à l'indépendance sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

15. Dans le contexte plus large de la situation tendue qui règne aujourd'hui en Afrique australe, l'obstacle principal

au progrès a été l'appui militant encouragé et fourni de l'extérieur de la République sud-africaine elle-même. En tolérant toutes les menaces et tous les outrages qui se sont manifestés jusqu'à présent, la sincérité des Nations Unies n'a jamais été mise en cause. Mais les efforts et objectifs de l'Organisation ont été constamment sapés par l'hypocrisie et les subterfuges qui continuent d'empêcher tout progrès tangible dans l'instauration des droits de l'homme en cette partie du monde. Ainsi, pendant la présente session de l'Assemblée générale, il nous faut tous avoir une idée très claire des objectifs que nous poursuivons et des obstacles qui existent en ce qui concerne la situation en Afrique australe.

16. Le système d'*apartheid* a été condamné à juste titre par tous ceux — y compris la vaste majorité en Afrique du Sud — qui veulent la paix pour eux et pour les autres et qui reconnaissent que les droits de l'homme pour tous, dans toutes les parties du monde, sont un élément essentiel pour assurer cette paix. Toutefois, après des décennies de condamnations et de protestations, nous nous trouvons encore, en Afrique du Sud, face au fléau du système néfaste et inhumain de l'*apartheid* qui est un déni total des droits politiques et de l'expression naturelle des hommes. Parfois, en des occasions de cette nature, on consulte le dictionnaire pour trouver des mots plus forts encore pour exprimer plus que la simple horreur; mais cette assemblée n'est pas un théâtre et c'est pourquoi, plutôt que de m'étendre sur ce point, je préfère ramener cette question à ses éléments fondamentaux.

17. Dans toute sa signification et son impact, l'*apartheid* est une véritable angoisse qui pèse sur la conscience de tous les hommes civilisés. Il viole les principes universels de la dignité et de la conduite humaines que les Nations Unies ont été autorisées à codifier et à mettre au point. Il n'est pas douteux qu'il constitue un affront aux fondements mêmes du droit international. Ne serait-ce que pour ces trois seules raisons — et il y en a d'autres —, la seule conclusion à laquelle on puisse aboutir, c'est qu'il faut détruire l'*apartheid*. Quoi qu'il en soit, il ne saurait y avoir aucun compromis avec le mal et, sous tous ses aspects, l'*apartheid* c'est le mal.

18. Le mot « détruire » peut souvent sembler avoir quelque sens particulier. Je voudrais donc préciser tout de suite que personne ne tient à ce que le devoir net des Africains en la matière, ni, en fait, les obligations globales dans ce domaine, soient remplis par des moyens violents. Nous ne préconisons pas la violence. Notre querelle porte sur le système d'*apartheid* et n'est point avec le peuple qui vit en Afrique du Sud. En outre, nous sommes d'avis que le système doit être modifié par des moyens pacifiques. Mais lorsque toutes les méthodes de cette nature ont échoué, lorsque la logique a échoué, quels moyens restait-il? L'importance de cette question est que dans certains cas, comme l'histoire le montre, il faut, en dernier ressort, recourir à la violence.

19. Je voudrais vous assurer que l'OUA a examiné toutes les possibilités existantes. En fait, les résolutions adoptées à Nairobi à la trente-septième session du Conseil des ministres de l'OUA, tenue en juin 1981, ont été transmises à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies [voir A/36/534, annexe I] pour approbation et pour que l'Assemblée générale les adopte si elle le juge approprié. Ces résolutions couvrent toute une diversité de tactiques et de sujets. Elles contiennent par exemple une condamnation par l'OUA des actes d'agression flagrante commis par l'Afrique du Sud contre des Etats africains voisins. Outre que de tels actes représentent une violation de la Charte des Nations Unies, leurs conséquences se font largement ressentir par des troubles de caractère économique et social. A mon avis, tous les Membres de la famille des Nations Unies doivent maintenant se considérer et se pro-

clamer Etats de première ligne dans l'affrontement avec l'Afrique du Sud, montrant par là que l'agression commise contre l'un d'entre eux sera dorénavant repoussée par tous.

20. Déjà, certains pays voisins de l'Afrique du Sud ont fait rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité sur des actes d'agression commis contre eux par des forces sud-africaines. Un exemple récent en a été l'invasion et l'occupation de l'Angola par des forces militaires sud-africaines. Un tel acte constitue de toute évidence une menace fort dangereuse à la paix et à la sécurité internationales. L'OUA exige le retrait immédiat et inconditionnel des forces sud-africaines de l'Angola. Nous sommes certains que l'Assemblée n'a d'autre possibilité que d'appuyer cette exigence; sinon nous trahirions les principes mêmes qu'incarnent les Nations Unies.

21. Pour prendre un autre exemple, nous avons réaffirmé la ferme opinion de l'OUA selon laquelle un moyen efficace de traiter de la situation en Afrique du Sud consisterait à isoler complètement ce pays. L'efficacité de cette arme est émoussée chaque fois que des liens commerciaux ou sportifs avec ce pays sont établis, maintenus ou renforcés. C'est pourquoi nous regrettons si vivement les concessions faites récemment par certains Etats qui ont accepté de continuer d'avoir des relations sportives avec l'Afrique du Sud. Comme on le sait, nous avons en Afrique un bilan impressionnant de participation et de réalisations en de nombreux domaines sportif et athlétique. En fait, je puis donner l'assurance que nous ne nous réjouissons nullement de voir les activités sportives troublées en quelque partie du monde. Mais nous ne pouvons demeurer les bras croisés, ne pas protester ni ne pas prendre de contre-mesures lorsque certains pays encouragent l'Afrique du Sud à poursuivre, par des liens sportifs, son défi de l'opinion publique mondiale et des normes acceptées de la conduite humaine.

22. Plus dangereux encore, quoi que moins connu, est l'appui économique que certains pays accordent au régime sud-africain. A ce propos, je dois appeler l'attention de l'Assemblée sur la résolution du Conseil des ministres de l'OUA sur les sanctions contre l'Afrique du Sud [*ibid.*, résolution CM/Res.865 (XXXVII)], y compris l'interdiction totale d'approvisionner ce pays en pétrole.

23. Nous savons tous très bien que, dans le passé, la volonté de la majorité — une majorité écrasante — d'adopter des mesures économiques punitives de ce type contre l'Afrique du Sud a été bloquée définitivement et pour des raisons techniques par le veto au Conseil de sécurité. Là encore, je dois dire que l'Assemblée générale devrait se pencher d'urgence sur les procédures et autres raisons de se servir du veto comme d'un bouclier qui protège tout Etat qui fait peser une menace sur la paix mondiale. Il n'y a aucun doute que la situation en Afrique du Sud constitue, de façon directe et indirecte, une grave menace à la paix et à la stabilité du monde.

24. Dans toute la question de l'Afrique du Sud, il faut que les Etats Membres que l'on appelle les grandes puissances assument leurs responsabilités dans l'intérêt primordial de l'humanité — je veux parler des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique. L'Afrique leur serait éternellement reconnaissante de nous laisser nous développer et de nous aider économiquement, plutôt que de nous considérer comme des Etats faibles incapables de se défendre sur le plan des armes.

25. Nous appartenons tous ici, dans cette Assemblée, à la race humaine : que nous soyons Blancs, Noirs ou de quelque autre couleur. C'est Dieu qui nous a tous créés. Ceux que nous représentons voudraient la paix, et seule la paix pourra leur permettre de prospérer. Nous comprenons. Pour moi, à toute personne qui sape la dignité

humaine, même si c'est un ami, je dirai : vous vous trompez. Cette planète est trop petite pour que nous nous querellions. Nous devrions travailler pour le bien commun. Ceux qui ont eu l'avantage du progrès technique devraient aider ceux d'entre nous qui ne l'ont pas eu. Un jour nous serons peut-être en mesure de progresser et nous pourrions offrir alors notre propre contribution, aussi humble soit-elle, mais pas sur le plan de ce que les superpuissances peuvent offrir.

26. Lorsque les Etats-Unis et l'Union soviétique se rencontrent paisiblement dans une salle pour discuter de questions à l'échelle mondiale, les gens qui sont en dehors, surtout en Afrique, d'où je viens, sont en train de se quereller et de se tuer et certains sont des réfugiés dans leur propre pays, au lieu de jouir de la stabilité. J'espère que les gens reviendront à la raison et pourront discuter des problèmes humains tels qu'ils sont. Je voudrais lancer un appel à ces deux superpuissances pour qu'elles aident à maintenir la paix dans le monde. Nous n'avons peut-être pas d'armement puissant, mais, devant Dieu, nous sommes tous égaux. Nous tous ici présents et ceux qui nous succéderont devront un jour quitter ce monde, mais nous devons le quitter en le laissant meilleur que nous l'avons trouvé. Toutes les superpuissances se sont solennellement engagées à respecter les principes et les obligations de la Charte des Nations Unies. On peut donc s'attendre que, par intégrité, elles subordonnent leurs intérêts nationaux étroits afin que les objectifs établis pour l'ensemble de l'humanité puissent être atteints.

27. Franchement, il m'est souvent impossible de comprendre l'attitude des grandes puissances en ce qui concerne l'Afrique du Sud. Elles nous ont promis d'« exercer des pressions » pour essayer d'obtenir une solution, mais toutes ces assurances se sont avérées vides de sens. Les grandes puissances ont en fait refusé d'exercer ou même d'appuyer le genre d'influence qui, venant de telles sources, n'aurait pu qu'avoir des résultats immédiats. Elles nous disent qu'il ne faut pas que nous envisagions ou que nous pensions utiliser la force militaire ou même des sanctions économiques ou des pressions psychologiques. Au contraire, elles continuent à nous exhorter après tout ce temps à toujours nous reposer sur des coussins confortables et stériles qui leur conviennent tout à fait — c'est-à-dire la modération, la tolérance et la patience. Je ne peux que prier instamment, avec tout le respect que je dois aux sensibilités de cette instance, de mettre fin immédiatement à cette approche hypocrite car il est tout à fait clair pour moi qu'à défaut les relations entre les nations vont se détériorer, créant des dangers immenses pour tout le monde, à un moment où tous ceux qui veulent la paix et la stabilité devraient travailler en liaison encore plus étroite.

28. Je répète que l'Afrique croit qu'il existe un devoir moral pour tous les peuples et pour toutes les nations de défendre et de faire respecter par dessus tout les droits fondamentaux de la dignité humaine et les droits de l'homme car ce sont les conditions essentielles préalables pour toute évolution et pour tout destin valables de l'humanité. Ceux qui nient l'existence d'un tel devoir devraient au moins avoir le courage de s'exprimer clairement de façon que nous sachions où sont les personnes raisonnables et où le mal trouve des amis. En Afrique, nous sommes décidés à détruire, par quelque moyen que ce soit, les derniers vestiges de la ségrégation et de la discrimination sur notre continent. C'est le but fondamental des Nations Unies et, si on ne le défend pas avec constance et sans altération, l'Organisation aura vidé de leur sens la foi et l'espérance que l'humanité a placées en elle.

29. J'aimerais maintenant dire quelques mots, très brefs, à propos de certaines questions qui concernent les événements politiques en Afrique. Dans certains cas, nous

avons eu des indices de progrès et de promesse dont nous félicitons. Mais, dans tous les cas, je voudrais dire que la négociation et le règlement devraient être laissés aux dirigeants et aux peuples d'Afrique. Je dis cela car, dans le passé, de nombreux problèmes ont été rendus encore plus complexes et difficiles à régler en raison de l'intervention extérieure. Cela s'est fait souvent dans le cadre du jeu de la puissance idéologique, mais même ces ingérences bien intentionnées ont souvent eu des conséquences déplorable.

30. Pour commencer, je voudrais parler du désaccord récent qui s'est produit entre la République fédérale du Nigéria et la République-Unie du Cameroun, qui aurait pu très bien dégénérer en un affrontement très grave entre deux pays voisins d'Afrique. Aujourd'hui, heureusement, le danger est passé et je suis donc très heureux de féliciter les deux Présidents intéressés pour avoir su traiter cette situation avec tant d'habileté et s'être mis d'accord sur le fait que le différend frontalier entre les deux pays devait être réglé dans un climat fraternel.

31. Deuxièmement, dans le cas des difficultés relatives au Sahara occidental qui subsistent depuis quelque temps déjà, je suis très heureux de pouvoir maintenant informer l'Assemblée générale qu'au cours de la récente Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine on a enfin ouvert la voie à la tenue d'un référendum par lequel le peuple de ce territoire décidera de son propre avenir. Un comité de mise en œuvre a été créé par l'OUA à cette fin [*ibid.*, annexe II, résolution AHG/Res.103 (XVIII)] et je suis très heureux, à nouveau, d'indiquer qu'il s'est réuni avec succès à Nairobi vers la fin du mois d'août dernier. Ce Comité travaillera en coopération avec les Nations Unies pour assurer que les procédures utilisées dans le référendum soient intégralement mises en application et surveillées afin que la volonté populaire puisse s'exprimer librement.

32. Il y a aussi le cas du Tchad. Ici encore, plusieurs mesures concrètes ont été adoptées pour rétablir la paix et l'ordre [*ibid.*, résolution AHG/Res.102 (XVIII)/Rev.1]. Dans ce cadre, l'OUA a manifesté son appui au Gouvernement d'union nationale de transition tout en réaffirmant en même temps son opposition complète à toute manœuvre agressive en provenance de l'extérieur. On a également reconnu la nécessité urgente de venir en aide au Gouvernement et au peuple du Tchad dans leurs programmes de reconstruction économique.

33. La corne de l'Afrique est une région où une véritable coopération économique pourrait renfermer d'immenses promesses de développement humain. Il est donc extrêmement regrettable que, depuis un certain temps déjà, ces possibilités aient été contrecarrées par l'empiètement incessant de la politique de la guerre froide et les divisions idéologiques. Plus récemment toutefois, on a vu apparaître quelques signes encourageants de prise de conscience des intérêts communs et des possibilités qui devraient unir constructivement les différents peuples et les nations de la corne de l'Afrique.

34. A ce propos, je suis attristé du différend et du conflit qui persistent encore entre l'Ethiopie et la Somalie. Le rapport du Comité de bons offices de l'OUA¹, a été adopté par la conférence de Nairobi [*ibid.*, annexe II, décision] et nous espérons tous avec ferveur que la paix interviendra. On pourrait y parvenir facilement si les deux partis reconnaissaient officiellement et appliquaient le principe fondamental de l'OUA concernant la souveraineté des Etats indépendants, le respect des frontières existantes au moment de l'indépendance et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats.

35. Enfin, toujours pour ce qui est des questions relatives à l'Afrique, je voudrais mentionner le problème des

réfugiés sur notre continent. Ce problème a été examiné avec sympathie au cours de la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique qui s'est tenue en avril dernier à Genève. Il y a maintenant quelque cinq millions de réfugiés en Afrique qui ont été chassés de leur patrie par la crainte née des troubles ou de l'oppression. Mais de simples chiffres ne peuvent pas décrire, de façon adéquate, les souffrances de familles innocentes et le gaspillage colossal de ressources humaines que cela recouvre.

36. Cette crise — car on ne peut l'appeler autrement — est la responsabilité principale des gouvernements et des peuples africains eux-mêmes. C'est ainsi que travaillant en collaboration avec les institutions de l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, y compris les églises africaines, nous avons entrepris de nombreux programmes d'aide et de secours immédiats dans des domaines aussi importants que l'alimentation, les vêtements, le logement et les soins médicaux, tout en commençant aussi des projets dans le domaine de l'éducation et de la formation.

37. Dans toutes ces activités d'aide et de secours, nous aurions grandement besoin d'une aide supplémentaire de la communauté internationale que nous apprécierions. En donnant cet appui, la communauté internationale et les donateurs individuels peuvent être assurés que l'OUA et les pays qui en font partie reconnaissent la nécessité urgente de relever, décisivement et pleinement, la gageure ultime : éliminer de notre continent les différentes causes du problème des réfugiés.

38. Je voudrais exprimer ma déception — que tous les représentants ici présents partagent, j'en suis sûr — en ce qui concerne les questions qui n'ont pas trouvé de solution en dépit des efforts inlassables et des recommandations objectives de l'instance mondiale. Je voudrais une fois de plus dire que l'Assemblée générale pourrait examiner utilement les raisons, dans certains cas particuliers, de l'inefficacité des décisions qui ont été prises et des résolutions adoptées. On doit considérer qu'il est plutôt troublant et très grave que des Etats Membres n'honorent pas les obligations qu'ils ont aux termes de la Charte. Les difficultés s'aggravent lorsque les Etats Membres ignorent ou violent des dispositions et principes du droit international. Ces considérations ne sont toutefois que deux des éléments du dilemme qui consiste à savoir comment présenter et mettre en œuvre les consensus de façon constructive tout en maintenant intacte la notion vitale de la souveraineté des nations.

39. Au Moyen-Orient, par exemple, il est clair que tous les Etats, y compris Israël, doivent jouir de frontières sûres et reconnues, à l'intérieur desquelles ils ont le droit de défendre et de soutenir leurs intérêts légitimes et de gérer librement leurs affaires intérieures. Mais, de même, le peuple palestinien a le droit de parler en son propre nom et de poursuivre la réalisation de ses justes aspirations à l'intérieur d'une patrie nationale reconnue. Il ne pourra jamais y avoir de paix ni de stabilité dans cette région sans l'établissement d'une patrie nationale pour le peuple palestinien. S'il existait seulement un respect mutuel en ce qui concerne ces idées qui, à la base, sont très simples, alors il ne serait pas hors de la portée du génie humain de trouver rapidement un accommodement qui permettrait aux guerres d'usure et aux émotions exacerbées de céder le pas à de nouvelles entreprises créatrices.

40. Comme je l'ai déjà dit, nous appartenons tous à la race humaine. Au Kenya, nous nous en tenons à trois principes : la paix, l'amour et l'unité. Il ne saurait y avoir de paix sans amour pour la race humaine. Il ne saurait y avoir d'unité sans amour pour la race humaine. Il ne pourra jamais y avoir ni compréhension ni confiance si les gens ne s'aiment pas les uns les autres. On pourra adopter

mille et une résolutions, mais sans amour on n'obtiendra rien. Nous sommes véritablement membres de la race humaine et j'espère que nous saurons tous avoir du respect pour l'humanité.

41. Je donnerai un autre exemple tout aussi préoccupant pour l'Afrique. Il s'agit de la question relative à la préservation de l'ensemble de la région de l'océan Indien en tant que zone de paix. C'est ce qui a été stipulé par l'Assemblée générale [*résolution 2832 (XXVI)*] dans le noble but de renforcer les fondations du développement humain pour une grande partie productive du tiers monde. Mais il semble, dans ce cas, qu'une large zone de l'océan Indien soit déjà, en fait ou potentiellement, rongée par les aventures militaires et les rivalités idéologiques des grandes puissances. Je me demande, nous nous demandons, nous membres de l'OUA, quelles attitudes, quelles mesures devraient être prises par l'Assemblée générale pour répondre à ce genre de défi, alors que les aspirations de paix, nécessaires au progrès de tant de populations, sont menacées par une poignée de pays.

42. Je souhaite passer maintenant à quelques autres questions relatives au développement économique et social en Afrique et, d'emblée, j'aimerais remercier très sincèrement les pays qui ont donné leur appui aux projets de développement en Afrique, pour des raisons qui ont ajouté une nouvelle dimension aux concepts et aux possibilités d'une fraternité humaine globale toujours croissante. Dans d'autres cas, bien entendu, on a fait miroiter aux yeux de l'Afrique des programmes d'aide d'apparence attrayante, mais ils étaient assortis de toutes sortes de réserves quant à leur attribution. De nos jours, nous devons reconnaître que la période vulnérable où le colonialisme avait cours est chose du passé. Cependant, il y a encore eu des tentatives persistantes d'enchaîner l'Afrique indirectement aux prétendus donateurs ou bénéficiaires.

43. Les pays africains sont conscients du danger du néo-colonialisme. Et, réagissant à cette tendance inquiétante, l'OUA, alors qu'elle se dote d'un système exécutif et d'une infrastructure plus perfectionnés, est décidée à ce que l'Afrique elle-même joue un rôle nouveau et plus important dans la planification du développement à l'échelle du continent. A cet égard, et comme suite aux études et aux négociations qui ont été entreprises tout au long des années 70, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a tenu une réunion extraordinaire en avril, l'année dernière, et adopté le Plan d'action de Lagos². Et, comme les représentants s'en souviendront, celui-ci, à son tour, a été repris par l'Assemblée générale dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement [*résolution 35/56, annexe*].

44. Je devrais peut-être parler un peu plus de nos positions fondamentales quant à l'évolution économique de l'Afrique. Il y a des années, alors que de nombreux membres de l'OUA luttait pour s'affirmer et s'établir après le triomphe de l'indépendance politique, dans de nombreux milieux économiques, on supposait que le sous-développement en Afrique était inévitable et ne pouvait être surmonté que grâce à des liens économiques bilatéraux plus étroits avec les anciennes puissances métropolitaines, essentiellement par le biais de l'assistance financière, technique et des investissements étrangers. Nous ne pensons pas que le sous-développement soit inévitable. De plus, nous savons que de nouvelles stratégies de développement sont nécessaires, basées sur l'autosuffisance collective et les immenses ressources de l'Afrique. Cela signifie, entre autres choses, que nombre des anciens systèmes et modèles doivent être revus. Par exemple, alors que nous entrons plus profondément dans cette ère nouvelle, l'Afrique ne saurait dépendre presque

entièrement des exportations de matières premières et presque totalement de sources extérieures pour les biens d'équipement et les produits manufacturés.

45. Pour apporter un certain nombre de changements fondamentaux, nous mettons rapidement au point entre nous des mesures de grande portée dans le domaine de la coopération économique et technique. Cette stratégie d'autosuffisance collective aboutira à un déploiement plus efficace des ressources, à l'expansion des entreprises existantes, à une meilleure utilisation des compétences en matière de gestion, et à une mobilisation complète des éléments humains et matériels pour assurer un développement général rapide et diversifié.

46. Je ne veux pas dire par là que l'Afrique n'a pas besoin d'appui financier et technique extérieur ou qu'elle va s'isoler du reste du monde. Mais il est clair que les anciennes stratégies de grande dépendance à l'égard de l'assistance extérieure et de l'exportation de produits de base n'ont pas réussi à assurer un développement réel en Afrique. Par exemple, l'aide apportée est souvent contrebalancée négativement par un abaissement des prix à l'exportation et une augmentation des prix des importations en Afrique.

47. De plus, les dangers du néo-colonialisme sont visibles. C'est principalement pour ces raisons que la façon la plus efficace pour la communauté internationale d'aider l'Afrique à développer une autosuffisance collective serait de convenir de la création prochaine d'une atmosphère internationale plus favorable et plus juste, tant en ce qui concerne la paix et la stabilité que la justice économique. Voilà, pour l'essentiel, ce que signifie le nouvel ordre économique international. Et ce nouvel ordre répondrait aux intérêts de tous, pays développés et pays en développement, riches et pauvres, grands et petits.

48. C'est dans un tel environnement international que des efforts déployés dans les domaines de l'aide financière et de l'assistance technique ont un sens réel. C'est également dans un tel cadre que les efforts d'assistance seraient ce qu'ils doivent être, à savoir des programmes internationaux visant le développement international pour tous. Parfois, on me demande d'identifier quelques domaines prioritaires dans le cadre desquels de tels programmes internationaux tendant à un véritable développement en coopération pourraient avoir l'impact le plus profond. En réponse, il n'est pas difficile, et notamment à court terme, de mettre en relief la précaire situation alimentaire.

49. Les Etats africains sont conscients du fait qu'ils doivent faire face à une crise alimentaire et que leur propre survie et leur indépendance politique sont en jeu. Ils reconnaissent également qu'il faut trouver des solutions globales à ces problèmes et qu'il est vital que soit réalisée une autosuffisance collective, qui est fondamentale pour aboutir à de telles solutions. La communauté internationale peut aider l'Afrique à surmonter cette grave crise en appuyant les mesures et politiques élaborées par l'Afrique elle-même. En vérité, compte tenu de l'énormité des ressources naturelles encore inexploitées de l'Afrique, y compris le climat, aux fins d'un développement agricole diversifié, l'objectif à atteindre devrait être d'aider l'Afrique à devenir un exportateur important de produits alimentaires vers le reste du monde. L'Afrique exporte, à l'heure actuelle, du café, du thé, du cacao et un certain nombre de produits d'horticulture. Il n'y a pas de raison que le continent ne devienne pas aussi un grand producteur de viande et de céréales pour le reste du monde. Les programmes prévus pour promouvoir cet objectif pourraient manifestement être bénéfiques tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement. Ce serait là de véritables programmes internationaux de développement international.

50. L'autre domaine est celui des produits manufacturés. Pour ce qui est de l'industrialisation, l'Afrique est la moins développée de toutes les régions. Encore que certains des Etats membres de l'OUA soient dotés d'un secteur industriel qui est loin d'être négligeable de par son volume et sa diversité, il y a, sur tout le territoire de l'Afrique, des possibilités et un besoin d'expansion immenses. Là encore, par conséquent, d'importants efforts valables peuvent être déployés dans le cadre desquels les investissements internationaux pourraient apporter un stimulant rapide et effectif. Je voudrais qu'il soit apporté, en pratique, un appui global énergique pour une décennie du développement industriel pour l'ensemble de l'Afrique, dont les dispositions, les sites et les produits finis seraient clairement établis dans leurs grandes lignes. L'OUA serait grandement réconfortée si de réels progrès dans ce sens étaient enregistrés avant la quatrième Conférence générale de l'ONUDI qui doit se tenir à Nairobi, en 1983. Là encore, un tel programme serait une source d'avantages sur le plan international.

51. Comme troisième et dernière réponse à la question posée, j'évoquerai une autre nécessité urgente, à savoir le développement des services de transport et de leurs installations et l'amélioration de toutes les communications en Afrique. C'est là encore un domaine où les initiatives mondiales et bilatérales seraient les bienvenues. Il est assez facile de se rendre en Afrique ou d'y envoyer des marchandises à partir du reste du monde, mais, à l'intérieur de ce large continent qu'est l'Afrique, l'absence de routes bien entretenues et de communications modernes est une source de frustration constante. Il faut remédier à cette situation afin que le commerce en Afrique puisse s'épanouir et que les régions encore inexploitées puissent être développées. De cette manière, ce que j'ai décrit comme l'autosuffisance collective pourra avoir à sa disposition tout ce qui lui est nécessaire pour lui permettre de fonctionner. Je saisis donc cette occasion pour en appeler à la communauté internationale afin qu'elle soutienne les programmes déjà conçus dans le cadre de la stratégie de la Décennie des transports et des communications en Afrique.

52. Ce que l'on appelle vaguement l'économie internationale ou mondiale est réellement structuré sur un certain nombre d'hypothèses et d'accords de longue date, qui sont souvent utilisés pour négliger ou dénaturer les faits. Je me propose de parler brièvement de cette situation.

53. En remontant à 20 années en arrière ou même plus, nous pouvons tous nous souvenir de ce « vent de changement » ainsi qu'on l'appelait, qui, au cours d'une brève période de l'histoire, a eu un impact considérable sur la forme politique des valeurs et des relations humaines. Dans ce sillage de transformations, nous trouvons l'origine d'expressions telles que « les pays en développement » et « le tiers monde », qui font partie maintenant de notre vocabulaire quotidien. Au cours des années 50 et 60, la révolution intervenue eu égard aux méthodes et idées politiques s'est manifestée librement dans certains cas et, dans d'autres, elle s'est accélérée ou s'est renforcée dans la lutte. D'une façon ou d'une autre, tout ce qui a pu se passer a finalement, et assez rapidement, fait l'objet d'une acceptation générale. Malgré nombre de faiblesses et incertitudes évidentes, les perspectives mondiales semblaient alors encourageantes et pleines de promesses. Le monde allait de l'avant, avec de nouvelles équipes de joueurs, ce qui semblait promettre également l'établissement d'un nouvel ensemble de règles. La seule chose qui manquait — et qui manquait de façon tragique — était la clairvoyance qui aurait permis de voir que, sans un changement tout aussi profond dans les relations économiques, le nouveau jeu se transformerait en chaos, car le terrain de jeu lui-même se verrait progressivement détruit.

54. Il n'y a pas eu de partage ni d'évolution vers un équilibre régional. Alors que le système économique se développe depuis les années 60, la majorité des pays en développement sont encore considérés comme étant des sources de matières premières bon marché et comme des marchés de produits manufacturés. Non seulement cela n'a fait que perpétuer — et, en fait, aggraver — les problèmes qui étaient inhérents au moment de l'indépendance, mais cela a rendu également les pays en développement de plus en plus vulnérables aux tendances et pressions économiques qui ont eu de graves répercussions sur les nations développées et industrialisées.

55. Au fil des années, l'analyse des réalités mondiales devient plus précise, plus perfectionnée et toujours plus inquiétante. Sur la base d'une telle analyse, les efforts tendant à redresser la situation sont devenus plus urgents et plus tenaces. On a fait preuve d'une très grande clairvoyance dans la conception de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, qui a été lancée par l'Assemblée générale en 1970 [résolution 2626 (XXV)]. On espérait que, dans ce cadre large, les relations économiques du monde pourraient être vraiment restructurées. Mais dans la pratique le résultat a été négligeable. Par la suite, des débats et des négociations ont eu lieu en vue de la réalisation d'un nouvel ordre économique international, dont je viens de parler. Cependant, les efforts déployés pour réaliser cet idéal pratique, les efforts de la communauté internationale dans son ensemble et de nombreuses instances spécialisées n'ont, à ce jour, donné aucun résultat. Dès lors, toutes les perspectives humaines continuent d'être à ce jour contrecarrées par le désordre et la disparité.

56. On dit parfois qu'il y a absence de volonté politique parmi les nations avancées et industrialisées pour aider le développement des pays pauvres. Ce qui semble encore plus surprenant, c'est qu'il existe une absence évidente de perception : les œillères qui masquent la lueur du simple bon sens. Personne ne peut réellement croire que les systèmes, les attitudes et les dispositions intégrés au nouvel ordre économique international pourraient constituer un complot monté par les faibles pour affaiblir les forts. Un nouvel ordre de ce type profiterait bien évidemment à tous.

57. Nous habitons une planète où toutes les nations et les communautés humaines sont désormais totalement interdépendantes. L'ensemble du système existant, hormis le fait qu'il est sans nul doute inéquitable, se révèle également inefficace dans la pratique. Quels avantages peut-il y avoir pour les pays avancés ou en développement, alors qu'existe un tel taux d'inflation et une telle inutilisation des installations et de la main-d'œuvre dans le Nord? Comment saurait-il y avoir profit pour les pays techniquement avancés et développés, alors que de telles ressources humaines et naturelles dans le Sud demeurent inexploitées et inexploitées? Comment peut-on tirer profit du gaspillage des ressources? Quel profit peut-il y avoir, alors que les nations industrialisées tendent vers un protectionnisme plus grand pour elles-mêmes tout en insistant en même temps, et souvent par l'intermédiaire d'organisations multilatérales telles que le FMI, sur la nécessité d'une plus large libéralisation du commerce de la part des pays désavantagés? Quel bénéfice peut-il y avoir quand, par suite de l'absence d'un sens économique mondial et d'une coordination adéquate, les problèmes majeurs de l'humanité ne sont jamais examinés de manière réaliste? Comment un pays ou une communauté peut-elle tirer un profit quelconque, alors que les conséquences des structures économiques existantes constituent une négation de tous nos espoirs et prières en vue de la paix?

58. A la suite de la réunion des ministres des affaires étrangères de 22 Etats, qui s'est tenue le mois dernier à Cancún, une réunion au sommet va se tenir le mois prochain, qui aura pour but d'instaurer un dialogue entre les pays avancés et les pays les moins développés. L'objectif de cette réunion, comme il a été décrit, sera de se mettre d'accord sur les questions clefs de négociations, lesquelles pourraient ensuite se voir débattues et traduites en un processus efficace par l'Assemblée générale. Jamais les activités de cette instance mondiale n'ont revêtu une responsabilité plus critique.

59. Je voudrais terminer cette partie de mon discours sur une note baroque concernant ce dialogue à venir. Depuis des décennies, on a constamment affirmé, à juste titre, que le Sud ne connaîtrait pas la prospérité et le développement, comme nous le voudrions tous, sans le Nord. Lorsqu'on tient compte de tous les critères et considérations, on s'aperçoit qu'il y a une autre facette à cette pièce : le Nord ne pourrait même pas survivre sans le Sud.

60. On me dit que des animaux appelés lemmings se rassemblent parfois en grand nombre et se suicident collectivement en se jetant dans la mer du haut des falaises. Je me demande quelquefois si la race humaine est plus intelligente ou si elle peut espérer un destin plus exaltant. Comme je l'ai dit, nous vivons sur une petite planète, à maints égards, fragile, avec une biosphère limitée connaissant des équilibres précaires qui seuls permettent qu'il y ait une vie humaine. Sur cette planète, nous nous conduisons parfois, pour employer une métaphore, comme les lemmings. L'oxygène est vital pour nous, mais nous épuisons constamment les phénomènes et systèmes qui régissent l'approvisionnement en eau, en polluant les lacs et les rivières. Le sol est vital pour nous, mais de grandes quantités de terres fertiles qui ne peuvent être remplacées dans un proche avenir subissent chaque année de mauvais traitements qui provoquent leur érosion. Les plantes sont vitales pour nous, mais nous les détruisons et créons des étendues désertiques. Tous les processus de croissance et de décomposition naturelles sont vitaux pour nous, mais nous les affaiblissons en utilisant librement des produits chimiques toxiques. La faune est indispensable pour nous, dans la mesure où sans cette diversité écologique il n'y aurait pas de vie agréable, mais nous faisons tout pour détruire ou repousser toutes les autres créatures vivantes.

61. L'humanité décime et détruit aveuglément l'environnement naturel provoquant ainsi un plus grand danger pour le devenir de l'homme, lequel est souvent masqué par l'obsession la plus populaire liée aux échecs et aux insuffisances économiques. Si nous ne voulons pas ressembler aux lemmings, une révolution prochaine devra s'opérer dans l'intellect humain et dans le sens des valeurs commandé et exercé par l'esprit humain.

62. Les dirigeants d'aujourd'hui ne doivent pas avoir l'esprit étroit. Le succès interne ou la satisfaction n'ont de sens que s'ils sont à la base d'un progrès et d'une satisfaction universels. L'interdépendance absolue de toutes les communautés humaines, jugée parfois impossible ou même indésirable, apparaît aujourd'hui comme une réalité dont il faut tenir compte. Ainsi les perspectives sont modifiées, et le monde entier, par l'intermédiaire de ses dirigeants locaux et en accordant aux Nations Unies plus d'autorité et de vigueur, doit comprendre l'ensemble de l'humanité.

63. Certains signes encourageants ont été notés, qui montrent que les dirigeants de la communauté internationale perçoivent les indices annonçant des crises, dont l'ampleur et la nature exigent l'adoption de mesures ayant l'ampleur efficace d'une administration mondiale. Ce fait est largement à la base de l'examen récent organisé par les Nations Unies portant sur l'environnement, les perspec-

tives alimentaires, l'emploi, les ressources en eau, les problèmes de desertification, les établissements humains et les sources renouvelables d'énergie. Mais ces approches ont été prudentes. Les avis dans ces domaines sont partagés. On note un manque de coordination. La mise en œuvre a été extrêmement décevante. Nous manquons de temps.

64. Tous les porte-parole du monde doivent donc être conscients du fait que les fonctions de dirigeants ne comportent pas seulement d'immenses responsabilités mais qu'elles en comportent de nouvelles, non pas envers des électeurs, un parti ou une idéologie, mais envers l'humanité. Car cette planète, qui a déjà frôlé la catastrophe en raison du pillage désordonné des ressources et des inanités de l'injustice économique, doit, dans le cadre d'un concept de dévouement envers l'humanité, et avant qu'il ne soit trop tard, tirer quelque gloire dont s'embellira finalement la destinée humaine.

65. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie M. Daniel T. Arap Moi, président de la République du Kenya et président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

66. M. TULL (Barbade) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, la délégation de la Barbade s'associe aux félicitations qui vous ont déjà été adressées à l'occasion de votre élection à la présidence de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

67. Les années 80 sont probablement les plus dangereuses et certainement les plus critiques que nous ayons connues depuis la seconde guerre mondiale. L'économie mondiale est en crise. L'inflation dans tous les pays, riches et pauvres, échappe à tout contrôle. La récession dans les économies développées de marché a provoqué une détérioration concomitante de l'économie de pays en développement. Un ralentissement sensible de la croissance économique mondiale s'est fait sentir en 1980. Jusqu'à présent, l'année 1981 ne laisse guère espérer une amélioration économique et, politiquement, le climat actuel et les prévisions à venir sont tout aussi décourageants. Le niveau de violence dans le monde a fait prendre conscience aux dirigeants mondiaux de la nécessité de trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et politiques auxquels nous nous heurtons. Sous votre direction, nous espérons, Monsieur le Président, résoudre certains des problèmes qui paralysent la communauté mondiale et enrayer certaines des tendances inquiétantes que l'on note dans la situation internationale.

68. Ma délégation exprime également sa gratitude au Président sortant, M. Rüdiger von Wechmar, qui s'est consacré efficacement aux différentes tâches auxquelles l'Organisation s'est heurtée et qui menaçaient le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

69. Alors que nous faisons nos adieux à un Président appartenant au Nord et que nous vous souhaitons la bienvenue à vous, Monsieur le Président, qui appartenez au Sud, ma délégation continue de constater qu'il existe des disparités énormes dans les domaines économique et social entre le Nord et le Sud. Nous notons que les tentatives faites à maintes reprises pour régler les nombreux problèmes que soulève la coopération Nord-Sud n'ont eu jusqu'à présent que peu de résultats. Le cynisme et le manque de volonté politique dont font preuve les pays développés se reflètent dans le fait que le rapport Brandt³ — plan utile pour la coopération économique entre pays développés et pays en développement — s'empoussièrent dans les ministères du Nord.

70. A moins que des progrès sensibles soient réalisés dans le domaine de la coopération Nord-Sud dans un avenir immédiat, les peuples du Sud continueront d'être en

proie à la misère, à la famine et à la maladie. Ma délégation regrette donc que les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni diminuent encore davantage l'aide au monde en développement.

71. Le moment est peut-être venu de lancer un avertissement, car si le chômage, la pauvreté et la faim continuent de se faire sentir chez les masses, la communauté mondiale telle que nous la connaissons aujourd'hui sera détruite. Le tiers monde ne va pas s'effondrer et mourir dans un isolement splendide. Ou nous mangeons ensemble, travaillons ensemble et prospérons ensemble, ou nous mourons ensemble. Il est temps que les pays développés remettent de l'ordre dans leurs priorités et dépensent davantage en aide extérieure pour soulager les souffrances des peuples des pays en développement.

72. La Barbade a donné un appui sans réserve à la résolution 34/138 de l'Assemblée générale, demandant que soient entreprises des négociations globales sur les relations internationales dans les domaines des matières premières, du développement, de l'énergie, du commerce et du système monétaire. La Barbade elle-même, dans la mesure où ses ressources le lui permettaient, a beaucoup insisté sur des politiques telles que la bonne gestion de l'économie, l'amélioration des relations commerciales, la mise au point de nouvelles sources d'énergie et une distribution plus équitable de ses ressources. Nous sommes fermement convaincus que le développement économique a de meilleures chances de se réaliser si l'on s'engage à faire régner la justice sociale car, alors, l'ensemble de la population de chacun de nos pays pourra croire qu'elle a un rôle à jouer dans la prospérité de son pays.

73. Pour donner un exemple du ralentissement généralisé de la croissance économique, on peut faire remarquer que la production mondiale a baissé régulièrement : elle est tombée du taux de croissance modeste de 4,7 p. 100 en 1976-1978 à 3,8 p. 100 en 1979, pour arriver au chiffre très bas de 2,2 p. 100 en 1980.

74. Les indicateurs économiques nous offrent des perspectives encore plus sombres pour l'année 1981-1982. Le *Rapport sur le développement dans le monde, 1981* publié récemment par la Banque mondiale nous avertit que, si l'économie mondiale ne réduit pas la pauvreté et n'augmente pas le commerce international, 220 millions de personnes supplémentaires seront dans la pauvreté absolue en l'an 2000. Malheureusement, tout semble indiquer qu'au lieu d'une expansion du commerce international il existe une tendance toujours croissante au protectionnisme; et nous en souffrirons en conséquence. L'interdépendance des économies de nos nations est trop connue pour que j'y revienne ici.

75. Comme nous l'avons affirmé à maintes reprises, avec d'autres pays en développement, toute tentative visant à contrevvenir au principe de l'universalité en ce qui concerne le troisième cycle de programmation, 1982-1986, est vouée à l'échec pour ce qui est de modifier les causes du malaise économique mondial. A ce propos, c'est avec une profonde inquiétude que nous assistons aux efforts déployés pour établir unilatéralement et arbitrairement des différences entre les pays en développement et pour les classer.

76. Or, c'est exactement ce que fait le *Rapport sur le développement dans le monde, 1981*. Le fait que l'on continue de se servir du produit national brut par habitant et du volume de la population comme critère fondamental pour répartir les ressources va à l'encontre des intérêts des petits pays en développement comme la Barbade. Le rapport déclare que, malheureusement, l'aide au tiers monde ne va probablement pas augmenter, qu'elle est déjà trop orientée vers les pays à revenu moyen et qu'une nouvelle répartition de l'aide, à des conditions favorables, à partir

des pays à revenu moyen vers les pays à bas revenu est tout aussi importante qu'une augmentation globale de l'aide.

77. Cette admission inquiétante laisse entendre qu'il sera de plus en plus difficile pour les pays en développement d'obtenir l'aide nécessaire pour que leur économie décolle. Il y a une solution. Le rapport Brandt en parle lorsqu'il dit :

« Un demi pour cent des dépenses militaires annuelles permettrait de défrayer le coût de tout l'équipement agricole nécessaire pour augmenter la production alimentaire et aboutir d'ici 1980 à l'autosuffisance dans les pays à bas revenu qui ont une pénurie alimentaire⁴. »

78. Pour tous ces pays, il n'y a pas de substitut à une augmentation de l'aide au développement. En 1979, le déficit total des comptes courants des pays non producteurs de pétrole s'est élevé à 43 milliards de dollars tandis que leurs dettes accumulées représentaient 330 milliards de dollars. En même temps, l'aide publique au développement nette qu'ils recevaient des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique est tombée, de 0,4 p. 100 du produit national brut de ces derniers à la fin des années 60, à 0,3 p. 100 en 1978. Les pays développés qui ont atteint l'objectif convenu de 0,7 p. 100 de leur produit national brut doivent être félicités de leurs efforts.

79. Le Rapport déclare que, pour les pays en développement, les années 80 seront une période difficile d'adaptation à des conditions extérieures, et il recommande que les pays du tiers monde adoptent une orientation dirigée vers l'extérieur comprenant la promotion des exportations et le remplacement des importations, en s'alignant sur les prix internationaux.

80. N'est-il pas vrai qu'après la seconde guerre mondiale certains pays en développement ont essayé de développer leur industrie pour remplacer les importations mais n'ont pas réussi à cause de la faiblesse de leur infrastructure? Leur base était faible parce que le marché local était petit. Ils ont dû faire face à des difficultés comme celles que crée une infrastructure technologique limitée. Leurs produits étaient d'une qualité inférieure et leurs prix étaient bien plus élevés que ceux des produits analogues sur les marchés internationaux.

M. Hacheme (Bénin), vice-président, prend la présidence.

81. Non seulement cette politique de remplacement des importations a eu des résultats décevants, mais elle a coïncidé avec une période de négligence dans le domaine du développement agricole, qui a eu des conséquences très graves pour les peuples du monde et, notamment, ceux du monde en développement. On reconnaît que cette politique n'a pas atteint son objectif qui était d'améliorer la balance des paiements. La dette extérieure des pays d'Amérique latine était, il y a 40 ans, de 6 milliards de dollars. Elle est actuellement de 70 milliards de dollars.

82. Apparemment, la thèse voulant que le monde soit devenu une unité interdépendante et qu'il est impossible pour les pays de se développer véritablement et d'arriver à l'autarcie économique isolément n'a pas encore été comprise, malgré toutes les preuves à l'appui. Pendant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, plusieurs solutions possibles aux déséquilibres structurels profonds de l'économie internationale ont été identifiées. Bien que certains des objectifs quantitatifs aient été réalisés, les objectifs sociaux, notamment, ne l'ont pas été.

83. La Barbade a été parmi les pays qui s'étaient félicités de la possibilité de prendre un nouveau départ avec la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, adoptée à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale. Cette stratégie a établi un cadre précis d'objectifs et

de buts réalistes. Les obligations et les engagements incombant aux pays développés comme aux pays en développement devraient constituer l'essentiel de nos efforts en vue de transformer l'ordre économique mondial.

84. Nous croyons aussi que l'autosuffisance collective et la coopération économique à tous les niveaux entre pays en développement doivent être encouragées. En particulier, on devrait mettre l'accent sur la coopération régionale. A cet égard, la Barbade continuera de faire tous les efforts possibles pour réaliser une intégration économique efficace avec ses voisins de la région des Antilles et pour développer davantage encore les liens économiques et autres entre les peuples dans un rayon plus vaste.

85. Ma délégation représente une Nation-Etat petite, mais fière et industrielle des Antilles. Nous sommes épris de paix, tournés vers l'avenir et rigoureusement démocratiques. Nous appuyons le principe de l'égalité des Etats et celui de l'universalité de l'Organisation des Nations Unies. Du haut de cette tribune, le Premier Ministre de la Barbade a dit, à la trente et unième session, que nous, peuples des îles antillaises, nous trouvions à un carrefour où se rencontre l'histoire et où convergent les civilisations étrangères [26^e séance, par. 5].

86. A l'heure actuelle, lorsque nous regardons au-delà de la mer des Antilles et tournons nos regards vers nos frères et sœurs du sud, nous sommes douloureusement conscients du fait que l'histoire, la politique, l'économie et les civilisations étrangères se sont apparemment liguées pour dénier un développement pacifique aux îles de l'archipel et à nos voisins continentaux.

87. C'est avec une grave inquiétude que nous assistons dans cette région à la rivalité couverte des deux principales superpuissances. Il est regrettable et effrayant que Moscou et Washington choisissent les conflits internes de l'Amérique latine et des Antilles pour étendre leur théâtre de guerre. Nous tenons à réaffirmer que nous sommes fermement engagés à assurer que les Antilles demeurent une zone de paix. La Barbade estime que les problèmes de l'Amérique latine et des Antilles doivent être réglés par les peuples de ces régions.

88. L'Amérique latine et les Antilles sont apparues soudainement sur la scène mondiale comme un foyer important de troubles. Lorsque nous assistons au conflit qui règne au Nicaragua et en El Salvador et qui apporte la dévastation aux peuples et aux économies de ces pauvres pays, ma délégation ne peut qu'une fois de plus lancer un appel aux superpuissances pour qu'elles respectent les principes de la Charte des Nations Unies qu'elles ont contribué à rédiger.

89. Ce n'est que par ethnocentrisme et ambition néo-colonialiste que les superpuissances peuvent penser que les populations de l'Amérique latine et des Antilles ne peuvent régler elles-mêmes leurs propres problèmes. Le rejet de solutions imposées est impléite dans le cadre de l'indépendance politique et de la souveraineté nationale des Antilles et de l'Amérique latine.

90. Ma délégation ne prétend pas avoir une vision unique de la manière dont les problèmes nombreux et apparemment insolubles du monde peuvent être réglés. Nous ne sommes pas particulièrement optimistes quant à leur solution. Cependant, nous sommes conscients des raisons principales qui motivent les priorités de la realpolitik en Amérique latine et aux Antilles.

91. Ces derniers temps, des plans ont été mis au point pour réactiver les économies des Etats des Antilles et de l'Amérique centrale et fournir ce qui est qualifié de « développement économique soutenu ». Ma délégation, tout en se félicitant d'une aide au développement et de capitaux qui viendraient dans la région, doit faire une mise en garde et dire que l'objectif essentiel de ces activités

doit être un développement économique véritable et sans entraves de la région et non de la promotion des intérêts de puissances extérieures en matière de sécurité.

92. La mise au point de tout plan pour les Antilles et l'Amérique centrale devrait se faire à toutes les étapes avec la participation des peuples de la région et des institutions financières régionales autochtones. Cela nous aiderait à éviter les incidences socio-culturelles néfastes et les conséquences politiques et sociales qui pourraient résulter de solutions imposées aux problèmes de la région.

93. La décennie des années 80 est une période de défis, de contradictions et de cynisme exacerbé. D'une part, les progrès de la science et de la technique ont fait reculer les frontières de l'ignorance qui limitait notre compréhension de notre environnement et de nous-mêmes. Les possibilités d'amélioration de la qualité de la condition humaine sont immenses. D'autre part, l'humanité semble peu disposée à envisager et à utiliser pleinement les vastes possibilités de la science et de la technique qui pourraient améliorer sensiblement la condition humaine.

94. Il est cruellement cynique que la race humaine semble avoir identifié comme mission impérative et destinée ultime son propre anéantissement. Un torrent sans fin de réunions, de déclarations et de mécanismes n'a pas réussi à promouvoir de progrès réels dans l'arrêt de la course aux armements ou dans la réduction des tensions entre nations. L'objectif d'un désarmement général et complet se dérobe à nous. L'humanité continue de vivre sous le spectre toujours plus menaçant de l'accroissement des arsenaux nucléaires.

95. Les problèmes économiques et sociaux qui constituent la base du dialogue Nord-Sud ne peuvent être vus hors de la course aux armements et des dépenses militaires toujours croissantes. Les nations ne peuvent faire droit aux justes aspirations de leurs peuples dans une atmosphère de tension. La paix et la sécurité ne sauraient coexister avec d'immenses stocks d'armements.

96. Le monde est engagé dans une phase nouvelle et dangereuse de la course aux armements. A mesure qu'un nombre plus grand de pays juge nécessaire de devoir se doter d'armes plus perfectionnées, la course aux armements devient plus concurrentielle et plus dangereusement astreignante. C'est un triste paradoxe de la vie du XX^e siècle que les économies du tiers monde qui souffrent de la récession des économies de marché développées dépensent plus de 12 p. 100 de leur produit national brut pour l'achat d'armes de guerre. C'est là une observation dramatique sur la prétendue intelligence de l'humanité et son choix de priorités.

97. L'absence constante de la volonté politique nécessaire pour adopter des politiques nationales et mettre en œuvre les stratégies appropriées capables d'édifier la confiance entre les Etats a eu pour résultat un gaspillage permanent de rares ressources qui ont été consacrées à des budgets militaires. L'étendue de ce mauvais usage des ressources mondiales et la contradiction entre les besoins humains urgents et les réactions réticentes et tardives n'ont pas besoin d'être rappelées ici. Il suffit seulement de nous souvenir que l'on consacre aux moyens d'extermination des sommes plus importantes que celles dont disposent pour survivre les pauvres du monde.

98. C'est un fait qu'en 1980 les deux superpuissances ont représenté 58 p. 100 des dépenses militaires du monde. En collaboration avec leurs alliés, leurs dépenses atteignaient 80 p. 100 de tous les budgets militaires. Les dépenses militaires tendent à contribuer à l'aggravation de l'inflation et elles ont des conséquences néfastes sur les problèmes de balances de paiement. Il faut se souvenir que plus les dépenses consacrées à des fins militaires augmentent, plus l'inflation s'accroît, ce qui, à son tour, provoque une

réduction de l'aide étrangère au monde en développement. C'est à notre propre péril que nous pouvons ignorer le lien existant entre la menace posée par la course aux armements et la crise économique, sociale et de sécurité qui en découle.

99. Les cinq puissances nucléaires qui portent une responsabilité toute spéciale en ce qui concerne la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, en particulier les deux superpuissances, devraient aider les Nations Unies pour que le désarmement général et complet soit un triomphe de l'expérience sur des espoirs apparemment stériles.

100. Je suis attristé d'avoir à dire que le fait que l'on évite soigneusement les problèmes graves et pressants auxquels le continent africain doit faire face est scandaleux. On a beaucoup parlé du problème de l'*apartheid* et de la Namibie, mais l'on n'a pas agi avec suffisamment de réalisme; on n'a même pas essayé de le faire. L'*apartheid* et la Namibie sont des questions qui ont fait l'objet de débats sous une forme ou une autre depuis la première session de l'Assemblée. Il y a eu aussi des consultations et des discussions sur ces questions au Conseil de sécurité et à des conférences et des réunions spéciales.

101. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté des résolutions, et des conférences spéciales ont promulgué des déclarations. Il n'y a pas une seule délégation qui soit prête à défendre en public l'Afrique du Sud pour son adhésion au système inhumain d'*apartheid* ou son occupation de la Namibie. En fait, il y a 15 ans, les Nations Unies ont déclaré que cette occupation était illégale [résolution 2145 (XXI) de l'Assemblée générale].

102. Pourtant, certains Etats Membres, dans cette deuxième année de la décennie, préconisent une solution progressive du problème de la Namibie. Certains de ces mêmes pays hésitent à interrompre leurs relations économiques lucratives avec l'Afrique du Sud et refusent d'imposer des sanctions de crainte — veulent-ils nous faire croire — que les Etats africains qui ont le malheur d'être voisins de l'Afrique du Sud ou d'être entourés par elle n'en souffrent. Autrement dit, les mêmes pays qui se préoccupent tellement du bien-être des Etats de première ligne continuent à soutenir l'économie de l'Afrique du Sud. Ils sont tellement conscients de la nécessité de la démocratie en Angola qu'ils ignorent leurs propres résolutions tout en continuant à appuyer l'occupation illégale de la Namibie.

103. Le Gouvernement et le peuple de la Barbade ont été extrêmement troublés lorsqu'ils se sont rendu compte que le voyage de l'équipe de rugby Springbok en Nouvelle-Zélande se poursuivrait comme prévu. Mais cette détresse a été cependant atténuée du fait qu'un grand nombre de pays non seulement se sont élevés contre ce voyage mais ont pris des mesures pour l'empêcher, ou au moins pour le rendre plus difficile. Nous sommes particulièrement satisfaits de certaines positions adoptées et des mesures prises par certains des membres les plus anciens du Commonwealth et par un grand nombre de néo-Zélandais eux-mêmes.

104. Je ne voudrais pas essayer de donner des ordres à ceux qui, pendant des siècles, en ont donné aux autres et ont décidé du cours de l'histoire dans les pays moins puissants qu'eux dans le monde entier. Je ne vais pas essayer de leur dire comment mettre fin à la souffrance de milliers de Noirs qui sont otages et captifs dans la terre de leur naissance, en Namibie et en Azanie. Ils savent ce qui devrait être fait tout aussi bien que nous, sinon mieux.

105. Le régime raciste illégal de Pretoria ne devrait pas pouvoir défier davantage les décisions collectives de la communauté internationale. Je lance un appel en cette instance aujourd'hui pour que l'on mette fin à cette farce, que l'on resserre les rangs et que l'on agisse pour ramener

le Gouvernement sud-africain à la raison ou pour le mettre à genoux avant que nous nous réunissions à nouveau ici pour la trente-septième session de l'Assemblée générale.

106. Une autre question importante qui inspire à mon gouvernement des sentiments très vifs est la question des mercenaires. Deux sessions de l'Assemblée générale se sont occupées de la question sans grand progrès.

107. Sous l'angle d'un petit pays en développement, pour qui la défense légitime est difficile dans les meilleures conditions, la nécessité d'assurer une action collective et concertée contre les mercenaires est d'une importance vitale. Il me suffira de rappeler les desseins d'un groupe d'aventuriers fascistes sur le Commonwealth de la Dominique, dont certains étaient membres du Klu Klux Klan.

108. La Barbade fera tout son possible pour contribuer à l'élaboration rapide d'une convention contre le recrutement, l'utilisation, le financement et la formation de mercenaires et prie instamment tous les pays intéressés non seulement de s'associer à cet effort mais d'appliquer l'esprit de cette future convention avant même que la lettre n'ait été mise au point.

109. Nous nous préoccupons profondément de l'évolution de la situation au Moyen-Orient qui semble éloigner encore tout espoir de solution raisonnable. Nous espérons que les protagonistes dans cette région et les personnes qui réagissent dans d'autres régions feront preuve de magnanimité et ignoreront leurs intérêts égoïstes pour garantir la paix et la sécurité dans la région.

110. A sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 35/20 dans laquelle elle déclarait que le Belize devrait devenir un Etat indépendant avant la conclusion de la trente-sixième session et demandait à la Puissance administrante de faire le nécessaire pour assurer l'existence effective d'un Belize indépendant.

111. Nous notons avec satisfaction qu'après une série de négociations entre le Belize, le Royaume-Uni et le Guatemala on a appliqué les dispositions de cette résolution et, il y a trois jours, le Belize est devenu indépendant et demain, je l'espère, deviendra Membre de notre Organisation. La Barbade se réjouit avec le peuple du Belize, mais il existe quand même une certaine tristesse car le voisin du Belize n'a pas reconnu son indépendance.

112. Nous lançons un appel à tous les pays de la région pour qu'ils appuient le Belize, dont l'intégrité territoriale et la souveraineté doivent être respectées. Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire de prendre de mesures autres que celles qui ont déjà reçu une grande publicité.

113. Nous avons eu le plaisir la semaine dernière d'accueillir dans notre famille le Vanuatu. Plus avant dans la session, nous aurons le plaisir d'accueillir parmi nous un autre Etat, l'île d'Antigua dans les Antilles.

114. Cette évolution souligne le succès constant de l'Organisation des Nations Unies, qui trouve des solutions à des problèmes apparemment insolubles. Le Gouvernement de la Barbade croit que notre Organisation a la capacité d'influencer l'opinion mondiale dans l'intérêt de toute l'humanité. Gardons cette foi vivante ensemble!

115. M. CZYREK (Pologne) [*interprétation de l'anglais**]: Je voudrais tout d'abord féliciter M. Kittani pour son élection bien méritée au poste important et responsable de président de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

116. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage au Président sortant, M. von Wechmar,

* L'orateur s'est exprimé en polonais. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

pour la manière avec laquelle il a dirigé les travaux de la trente-cinquième session.

117. Je voudrais aussi exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts dévoués et inlassables en vue de renforcer la sécurité internationale et de promouvoir la coopération pacifique.

118. En tant que l'un des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies et avocat inlassable de la libération de tous les pays et peuples coloniaux et dépendants, la Pologne souhaite la bienvenue au 155^e Membre de l'Organisation, la République de Vanuatu, et souhaite à son peuple plein succès dans l'édification de son Etat.

119. La trente-sixième session a lieu au cours de la première année d'une nouvelle décennie d'efforts entrepris pour mettre en œuvre des principes élevés et des idéaux de la Charte des Nations Unies. La décennie qui a pris fin l'an dernier passera dans l'histoire des relations internationales comme une période d'efforts ardues — même s'ils n'ont pas été toujours couronnés de succès — visant à améliorer le climat politique dans le monde, à développer un large dialogue et une coopération multiple entre les nations, et comme une période où la détente a été tissée. Ce sont précisément les efforts du passé et de la décennie précédente qui ont justifié ce qui a été inclus dans la Déclaration des Etats parties au Traité de Varsovie, de mai 1980, à savoir — « qu'on a réussi à rompre le cycle tragique pendant lequel la paix n'était qu'une trêve entre deux guerres mondiales et à faire en sorte que la guerre soit exclue à jamais de la vie de l'humanité »⁵.

120. La politique de détente a apporté des gains concrets à l'ensemble du monde, à tous les Etats et à tous les peuples. Il a été prouvé par dessus tout que parmi les participants au processus de détente il n'y avait pas de perdants, qu'il était à la portée de l'humanité non seulement de chasser et d'enterrer le spectre de la guerre mais également d'adopter des mesures positives spécifiques pour régler équitablement les différends internationaux par le biais des négociations, pour mettre sur pied une coopération équitable et mutuellement avantageuse entre les Etats ayant des systèmes socio-politiques différents. Cependant, nous sommes profondément préoccupés de voir que le monde aborde cette nouvelle décennie dans une situation différente sur le plan qualitatif et comportant de lourds dangers qui menacent nombre de réalisations des années 70.

121. Contrairement aux objectifs élevés de la deuxième Décennie du désarmement, la course aux armements se poursuit sans frein. Nous avons à faire face à une situation où cette course est devenue non seulement plus intense mais aussi plus universelle. Elle constitue le problème central de notre époque; elle affecte négativement la sécurité de tous les Etats; elle impose aux économies nationales un lourd fardeau, notamment dans le cas des pays qui sont sur le point de surmonter les effets du sous-développement. Les décisions concernant la mise en place d'armes nucléaires à moyenne portée en Europe occidentale et la fabrication de nouveaux types d'armes nucléaires, comme les armes à neutrons, sont une illustration frappante de l'intensification de la course aux armements.

122. Les tentatives visant à raviver la politique de force tristement célèbre sont extrêmement inquiétantes dans la situation actuelle des relations internationales. Ces tentatives sont régies par une logique myope, étant donné que le message incontesté des 36 dernières années est que, dans le monde contemporain, une politique impérialiste reposant sur la force constitue un recul dangereux et plein de risques. Elle sape la confiance dans les relations internationales. Comme auparavant, ses effets ne tendent qu'à raviver les tensions qui poussent l'humanité vers les sables mouvants de l'autodestruction.

123. Les conflits régionaux et locaux continuent d'être une source de tensions croissantes. Non seulement la plupart d'entre eux n'ont pas été résolus mais de nouveaux foyers de tension sont apparus.

124. Ce sombre tableau de la situation internationale montre également que l'on marque le pas dans la mise en œuvre du nouvel ordre économique international. Un accord rapide sur les mesures visant à accroître le taux de croissance des pays en développement est devenu un problème particulièrement brûlant.

125. Dans le monde d'aujourd'hui, le lien entre l'instauration de relations pacifiques sur notre terre et les besoins du développement socio-économique des nations et de l'ensemble de la communauté internationale est devenu plus clair que jamais. Ce lien repose sur deux prémisses: tout d'abord, chaque nation et chaque être humain ont le droit inhérent à vivre en paix, et le respect de ce droit répond à l'intérêt commun de toute l'humanité; deuxièmement, chaque nation et chaque être humain doivent exercer sans aucun obstacle le droit naturel au développement.

126. Le respect de ces droits est très important pour nous en Pologne. Dans un passé historique récent, la violation totale de ces droits a abouti à l'holocauste de millions de Polonais, victimes du nazisme barbare. Il a fallu la grande victoire commune sur le fascisme, les transformations du système socialiste et nos alliances pour nous assurer une existence pacifique et pour nous donner la possibilité de faire face aux gageures du développement dans le monde contemporain.

127. La délégation polonaise, qui vient à la présente session parfaitement consciente de la nécessité qu'il y a de s'opposer à tout ce qui pourrait aggraver la situation internationale est prête à apporter sa contribution active aux efforts communs de l'Organisation en vue d'inverser la tendance mondiale du développement négatif. Nous concevons également la participation traditionnelle de la Pologne dans l'élaboration de relations pacifiques en Europe et dans le monde entier dans le contexte de nos efforts visant à surmonter les problèmes graves et les difficultés que connaît actuellement notre pays.

128. A la dernière session, j'ai dit, du haut de cette tribune [10^e séance], que nous nous attelions aux problèmes et que nous les réglions très ouvertement et très simplement dans le cadre des réalisations incontestables de notre nation conformément à nos principes, à notre système politique socialiste et au règne du droit. Nous sommes toujours fidèles à cette politique. Elle a été pleinement réaffirmée au cours de neuvième Congrès du parti ouvrier unifié de Pologne au mois de juillet dernier et dans les résolutions du Parlement polonais. Nous allons fermement défendre cette politique contre toutes les menaces internes anti-socialistes, lesquelles bien des fois sont renforcées de l'extérieur.

129. Nous sommes conscients que le monde suit avec intérêt la situation en Pologne. Nous comprenons la préoccupation et l'anxiété de nos amis qui souhaitent nous voir surmonter nos difficultés, dans l'intérêt du renforcement de la Pologne socialiste, membre inconditionnel de la communauté des Etats socialistes, dans l'intérêt de la force et de la sécurité de cette communauté, ainsi que comme facteur de stabilité de l'ordre pacifique en Europe. Nous partageons tous ce souci. Nous sommes reconnaissants de l'assistance considérable et de la compréhension de nos alliés et amis en ces temps difficiles, et plus particulièrement de l'Union soviétique.

130. Nous nous félicitons grandement de la compréhension manifestée à cet égard par de nombreux pays avec qui nous avons des liens traditionnels de coopération. Cependant, il convient de noter que certaines forces voudraient tirer parti des événements qui se déroulent en Po-

logne afin de discréditer le socialisme, de saper la cohésion de la communauté des Etats socialistes, de s'ingérer dans nos affaires intérieures, de fomenter des tensions et de justifier la course aux armements dans le but de menacer la paix et la sécurité internationales. A ces forces nous répondons catégoriquement : Non. La Pologne a besoin de paix aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. La Pologne défendra ces valeurs suprêmes avec constance et détermination.

131. Le présent et l'avenir de la Pologne sont inséparablement liés au socialisme. Cela est également conforme aux axiomes fondamentaux de la raison d'Etat polonaise. Ce n'est que cette Pologne, une Pologne socialiste, alliée crédible de ses amis, qui pourrait et peut apporter une contribution constructive à la cause des relations pacifiques en Europe. Car une Pologne stable est un facteur important et indispensable à une Europe stable.

132. La qualité des relations internationales dépend et continuera de dépendre considérablement de l'état des relations soviéto-américaines. En vérité, ces relations constituent un élément objectif des rapports de forces et du processus d'instauration de la sécurité dans le monde contemporain.

133. La Pologne se féliciterait de l'amélioration des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Cette amélioration serait favorable non seulement aux deux Etats intéressés mais également à la coexistence pacifique et à la coopération entre tous les pays. Cela, en fait, est l'objectif des nombreuses initiatives soviétiques.

134. La deuxième nécessité est l'intensification de mesures positives dans le domaine de la sécurité internationale et du désarmement. L'expérience des quelques dernières années démontre que l'incitation à la méfiance, l'influence des complexes militaro-industriels, l'argument selon lequel il convient de ne pas se laisser devancer par l'autre partie dans le domaine des armements et, plus récemment, les doctrines si dangereuses de la supériorité militaire et la possibilité d'une guerre nucléaire limitée, privent les négociations sur le désarmement de leur dynamisme et de leur efficacité essentielle. Ce qu'il faut donc, c'est une volonté et une perception politique de l'impératif du désarmement véritable.

135. Nous accordons aux points suivants une importance toute particulière : la volonté de reprendre les négociations sur la limitation des armes stratégiques et les armes nucléaires de moyenne portée en Europe; la proposition d'accord sur l'élargissement du domaine des mesures propres à susciter la confiance; l'appui créatif à l'idée de zones exemptes d'armes nucléaires en Europe septentrionale. Un moyen significatif de limiter les armements serait la conclusion d'un traité sur l'interdiction du déploiement d'armes de tous types dans l'espace extra-atmosphérique. Une instance appropriée pour des négociations de fond sur les problèmes fondamentaux qui se posent au monde contemporain pourrait être créée par une réunion à haut niveau des membres du Conseil de sécurité et, éventuellement, de dirigeants d'autres Etats intéressés. C'est avec une attention toute particulière que nous avons pris note de l'importante proposition figurant dans la déclaration faite du haut de cette tribune par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Gromyko, concernant l'adoption par l'Assemblée générale d'une déclaration tendant à prévenir une catastrophe nucléaire [7^e séance, par. 116]. Il convient tout particulièrement de reconnaître la nature profondément humaniste de cette initiative. Nous appuyons pleinement toutes ces propositions.

136. Nous plaçons de grands espoirs dans la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Une contribution appropriée à une ses-

sion extraordinaire convenablement préparée serait le progrès si longtemps attendu des travaux du Comité du désarmement de Genève, tout au moins pour ce qui est des questions sur lesquelles il a achoppé, et ce non pas tant en raison d'un désaccord quant au fond mais à cause de l'absence de la volonté politique nécessaire pour parvenir à une solution. Nous accordons une grande importance à l'universalisation et à la stricte mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, lié à des garanties d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

137. Il existe un lien organique entre les efforts de désarmement et la sécurité internationale et les principes de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix [résolution 33/73], adoptée il y a trois ans sur l'initiative de la Pologne. Le temps a mis en évidence la pertinence de ces principes. Au cours de l'examen de leur mise en œuvre qui doit être effectué au cours de la présente session, la délégation polonaise espère qu'il sera procédé à un échange d'opinions constructives propre à développer les nobles principes et objectifs de la Déclaration.

138. La troisième condition requise pour une amélioration du climat international est l'élimination des conflits et des principaux foyers de tension. Il est de mauvais augure que l'idée dangereuse selon laquelle les guerres seraient normales se soit enracinée dans l'esprit des sociétés en les désensibilisant devant l'injustice humaine et la souffrance. Il convient donc, en tout premier lieu, de mettre un terme à la politique impérialiste basée sur la force, de rejeter l'hégémonisme et d'éliminer les derniers vestiges du colonialisme, du néocolonialisme et du racisme. La grande majorité des conflits actuels et des situations de crise sont précisément le produit direct de ces phénomènes négatifs. Ils découlent également de l'incapacité à reconnaître les réalités et les processus historiques.

139. Tel est le cas au Moyen-Orient, où le problème fondamental, à savoir celui d'assurer à la population arabe de Palestine un Etat indépendant, reste encore à résoudre. Tant que cette question ne fera pas partie intégrante d'une formulation générale au lieu d'être séparée, les tentatives de réduire les tensions dans cette région demeureront stériles.

140. Je citerai encore l'Afrique australe, où un exemple flagrant de néocolonialisme a été la récente agression lancée par le régime raciste d'Afrique du Sud contre l'Angola. Nous condamnons fermement cette nouvelle mesure brutale et appuyons pleinement les décisions prises à ce jour par les Nations Unies contre la politique d'*apartheid* et sur la question de la Namibie, récapitulées de manière retentissante lors de la huitième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale qui a eu lieu récemment.

141. Je mentionnerai également l'Asie du Sud-Est, où les peuples d'Indochine souffrent parce qu'on ne veut pas reconnaître la réalité et à cause de l'ingérence dans leurs affaires intérieures, comme en témoigne, de façon révélatrice, l'absence, dans cette salle, des représentants de la République populaire du Kampuchea. A notre avis, la solution aux problèmes de cette région doit découler de la position que les gouvernements directement concernés adoptent à cet égard. C'est pourquoi nous appuyons les toutes dernières propositions faites par les trois Etats d'Indochine à ce propos [voir A/36/86, annexes I et II] et nous les estimons constructives.

142. Les initiatives du Gouvernement de l'Afghanistan concernant la normalisation de la situation en Asie du Sud-Ouest restent d'actualité. Nous les appuyons pleinement.

143. J'aimerais également exprimer notre ferme solidarité avec la lutte du peuple coréen pour trouver une

solution à la question de Corée, sur la base des propositions de la République démocratique populaire de Corée.

144. Nous sommes de plus en plus préoccupés par la vague croissante de terrorisme international, que ce soit sous la forme d'attaques perpétrées par les Etats — et je citerai comme exemple l'attaque israélienne sans précédent contre les installations nucléaires irakiennes — ou sous la forme de manifestations individuelles. Notre propre concitoyen, le chef de l'Eglise catholique, le pape Jean-Paul II, a récemment été victime d'un terroriste, et nous nous réjouissons de voir qu'il a maintenant pleinement recouvré la santé.

145. Enfin, il est un quatrième facteur tout aussi important qui permettrait d'améliorer le climat dans le monde, à savoir la création d'un nouvel ordre économique équitable et le déploiement d'efforts communs pour surmonter les crises dans le domaine de la coopération économique internationale. Des tentatives destructrices continuent d'être lancées pour rendre les relations économiques avec d'autres pays tributaires de considérations politiques et stratégiques. L'égalité, la non-discrimination, les avantages réciproques sont les principes fondamentaux d'un système de relations économiques mondiales sain.

146. La situation actuelle a mis particulièrement en évidence la nécessité de restructurer les relations, en tenant compte notamment des intérêts des pays en développement, spécialement les pays les moins avancés. Un rôle créateur peut et devrait être joué ici par les négociations globales, conformément aux objectifs progressistes du nouvel ordre économique international et de la Stratégie internationale du développement. S'adressant à tous les intérêts et à tous les besoins possibles, le système des Nations Unies est celui qui est le mieux équipé pour répondre à de telles demandes. Plus tôt s'améliorera la situation politique mondiale et plus se concrétiseront les effets des accords de désarmement sur l'amélioration des niveaux de vie, plus tôt pourrons-nous réaliser cet objectif.

147. Après tout, notre Organisation est le reflet des conditions complexes du monde environnant, et cela appelle d'autant plus un effort commun de la part de tous ceux qui sont réellement prêts à lutter pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre » et qui considèrent les Nations Unies comme « un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes ».

148. C'est fidèle à ces principes que la délégation polonaise prend part à la trente-sixième session de l'Assemblée générale. Notre politique étrangère, fondée sur la nature humaniste du système socialiste, se voit pleinement appuyée par la Charte des Nations Unies. Même au cours de périodes de grave tension, nous avons patiemment recherché des solutions et étudié des possibilités visant à préserver le dialogue international. Nous suivons toujours la même voie aujourd'hui, malgré les problèmes internes que nous connaissons.

149. Avec ses alliés socialistes, la Pologne n'a ménagé ni ses efforts ni sa persévérance pour essayer d'améliorer le climat international, notamment sur le continent au cœur duquel nous sommes situés. L'Europe est le foyer commun des peuples qui l'habitent. La Pologne a fait partie et fera encore partie des pionniers de la lutte pour la paix, pour la détente européenne, la sécurité et la coopération. Cette attitude a été démontrée dans les efforts que nous avons déployés pour organiser la Conférence sur la

sécurité et la coopération en Europe et établir le processus de mise en œuvre de son acte final. Cette attitude a également déterminé notre position au cours des pourparlers de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale. Pour cette même raison, nous appuyons la proposition, débattue au cours de la réunion qui s'est tenue à Madrid, des représentants des Etats européens et de l'Amérique du Nord, tendant à convoquer à Varsovie une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe. Nous participons activement aussi aux efforts de désarmement des Nations Unies. L'appel lancé par le neuvième Congrès du parti ouvrier unifié de Pologne à nos partenaires de l'Ouest, tendant à développer un dialogue franc permettant d'étudier les moyens de prévenir les menaces de guerre froide et de sauvegarder ce qui a été accompli à ce jour grâce à la détente, va dans le même sens. Si cet appel était entendu, cela représenterait une contribution notable de l'Europe à l'universalisation du processus de détente.

150. A propos de nombre de questions cruciales pour le monde, un rôle sans cesse croissant est joué par le mouvement actif des pays non alignés. Nous nous félicitons en particulier des efforts incommensurables déployés par l'écrasante majorité de ses membres pour préserver l'authenticité et les idées progressistes de ce mouvement.

151. Nous avons à cœur les justes aspirations des pays en développement. Outre notre solidarité traditionnelle avec leur lutte pour une pleine émancipation politique et économique, nous nous déclarons prêts à coopérer avec eux sur un pied d'égalité dans tous les domaines présentant un intérêt mutuel. Pour stimuler encore leur développement, nous sommes prêts à mettre à leur disposition un nombre important d'experts et de spécialistes polonais. Nous nous félicitons des efforts déployés par nombre de nations en développement qui considèrent que le progrès social fait aussi partie intégrante de leur développement.

152. Qu'il me soit permis, pour terminer, de dire que j'ai la ferme conviction que la session actuelle s'avérera être une autre tentative visant à renforcer le rôle de notre organisation dans le monde. L'étendue de son succès dépend de nous tous. Il n'y a pas si longtemps encore, une session de l'Assemblée générale pouvait être considérée comme un succès si, au cours de la période pendant laquelle elle avait lieu, la situation internationale ne s'était pas détériorée. Aujourd'hui, cela ne suffit plus. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir maintenant pour que les résultats de nos débats soient à la hauteur des ambitions et aspirations authentiques de nos peuples respectifs pour vivre dans la dignité, la paix et la sécurité.

La séance est levée à 13 h 10.

NOTES

1. AHG/105 (XVIII).
2. Voir A/S-11/14, annexe I.
3. *Nord-Sud : Un programme de survie*; rapport de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international, sous la présidence de Willy Brandt, Paris, Gallimard, 1980.
4. *Ibid.*, p. 22.
5. Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-cinquième année, Supplément d'avril, mai et juin 1980*, document S/13948, annexe II.